

.....

Nomination de conseillers du Roi

M. Thomas Gordon Frohlinger a été admis au Barreau du Manitoba en 1982. Il est directeur général pour le cabinet juridique PKF Lawyers depuis l'année 2000. En 2004 et 2018, Ernst and Young lui a décerné le Grand Prix de l'Entrepreneur pour la région de l'Ouest canadien dans la catégorie des services professionnels afin de souligner son administration du cabinet. Celui-ci est spécialisé dans les domaines du droit entrepreneurial et commercial, du droit administratif et du contentieux des affaires civiles. En 2022, M. Frohlinger a aussi reçu la Médaille du jubilé de platine de la reine Elizabeth II en reconnaissance des services qu'il a offerts à la collectivité et au Manitoba à titre de consul honoraire de la Hongrie et de membre du corps consulaire manitobain.

M. Jeffrey Brian Hirsch a été admis au Barreau du Manitoba en 1987. Il est associé auprès du cabinet Thompson Dorfman Sweatman LLP, principalement dans les domaines de la réglementation professionnelle, du droit administratif, du contentieux commercial et de la négligence professionnelle. À plusieurs reprises, M. Hirsch a figuré parmi les meilleurs avocats canadiens en droit administratif et public selon l'entreprise Best Lawyers. Il milite pour une meilleure capacité à obtenir des services juridiques au Canada et pour l'accès à la justice. De 2010 à 2018, M. Hirsch a siégé au Comité national d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale, créé par l'ancienne juge en chef du Canada, M^{me} Beverley McLachlin; il était membre du comité directeur.

M. John David Stefaniuk a été admis au Barreau du Manitoba en 1988. Associé au sein de Thompson Dorfman Sweatman LLP, M. Stefaniuk détient 30 ans d'expérience en droit de l'environnement, en droit des Autochtones, en droit des ressources naturelles et de l'énergie, en droit commercial, en droit de l'aménagement immobilier et en droit municipal. En qualité de président du comité des locaux de son cabinet, il a contribué au déménagement de ses bureaux à leur nouvel emplacement situé au True North Square. De plus, il a été nommé à maintes reprises dans le *Lexpert/American Lawyer Guide to the Leading 500 Lawyers in Canada* et le *Canadian Legal Lexpert Directory* pour sa pratique du droit de l'environnement et de l'aménagement immobilier.-M. Stefaniuk figure également dans le *Chambers Global Guide to the World's Leading Business Lawyers 2022*, et la publication *Who's Who Legal* le compte parmi les maîtres à penser mondiaux en droit de l'environnement. Il est anciennement président de l'Association du Barreau du Manitoba et a été élu vice-président du conseil d'administration de l'Association du Barreau canadien à compter du 1^{er} septembre.

M. Stuart J. Blake a été admis au Barreau du Manitoba en 1989. Il est directeur général et associé directeur du cabinet Fillmore Riley LLP. Considéré comme l'un des avocats spécialisés en assurances les plus compétents, M. Blake s'appuie sur ses 30 ans d'expérience et sa compréhension approfondie du droit des assurances. Il représente des assureurs canadiens, américains et londoniens à titre de conseiller en matière de défense, de

subrogation et de protection. Sa pratique englobe les affaires de défense relatives à l'assurance responsabilité civile des entreprises, le droit aérien, l'assurance responsabilité civile professionnelle, les sinistres-vie et les sinistres d'invalidité, l'assurance responsabilité de produits, les sinistres incendie et les différends complexes ayant trait à la protection. M. Blake est membre du conseil d'administration de la Fondation ActionCancer Manitoba, ancien directeur de campagne de la Société canadienne du sang et ancien président de la Winnipeg Humane Society. Son dévouement en fait de services communautaires lui a valu le Prix de l'engagement communautaire décerné par l'Association du Barreau du Manitoba.

M. Kevin Terrance Williams a été admis au Barreau du Manitoba en 1990. Il agit comme associé directeur chez Taylor McCaffrey LLP. Sa pratique tourne autour des assurances, de la construction ainsi que des questions de gouvernance professionnelle et entrepreneuriale. Il se présente souvent devant les cours supérieures et les cours d'appel du Manitoba, de l'Ontario et de la Saskatchewan; il a également défendu plusieurs clients en appel devant la Cour suprême du Canada. M. Williams siège au comité de gestion de Taylor McCaffrey LLP depuis 2003. Il a aussi fait partie de divers comités et a siégé durant 19 ans au conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface, avant de finalement en devenir le président.

M^{me} Helga Dale Van Iderstine a été admise au Barreau du Manitoba en 1991. Elle est associée au sein du cabinet MLT Aikins. M^{me} Van Iderstine a remporté le Prix Richard J. Scott en 2022 et le Prix de services pro bono en 2015, lequel est décerné par l'Association du Barreau du Manitoba pour récompenser l'exercice du droit axé sur l'intérêt public. Elle concentre sa pratique dans les domaines du droit administratif et public et agit comme conseillère pour des questions qui touchent la réglementation, la responsabilité professionnelle, les soins de santé et les services publics. M^{me} Van Iderstine a été responsable de groupe, animatrice et conférencière en matière de contentieux civil et de communication préalable au civil pour le cours d'admission de la Société du Barreau du Manitoba et le programme du Canadian Centre for Professional Legal Education. Elle a aussi donné des présentations sur la responsabilité professionnelle ainsi que sur des questions médicales et légales, comme l'éthique, le contentieux civil et les dommages-intérêts. Enfin, elle est membre du conseil d'administration de la Société d'aide juridique du Manitoba et du World Trade Centre de Winnipeg, et elle siège au comité de discipline, au comité du fond de remboursement et au comité d'appel des admissions et de l'éducation de la Société du Barreau du Manitoba.

M. Evan Jay Roitenberg a été admis au Barreau du Manitoba en 1992. Il travaille chez Wolson Roitenberg Robinson Wolson Minuk depuis 2021, après avoir pratiqué chez Gindin Wolson Simmonds Roitenberg de 2003 à 2021. Depuis 2006, M. Roitenberg est le représentant manitobain au Conseil canadien des avocats de la défense. De plus, en tant que membre du corps professoral de la Société du Barreau du Manitoba depuis 2012, il donne un atelier sur les compétences de plaidoirie en défense pénale. En 2022, M. Roitenberg a été nommé avocat criminaliste de l'année au Manitoba par Best Lawyers Canada. Dans un autre

ordre d'idée, il a joué dans 13 pièces de théâtre co-réalisées par le Royal Manitoba Theatre Centre et l'Association du Barreau du Manitoba dans le but d'amasser des fonds.

M. Lawrence Isaac Pinsky a été admis au Barreau du Manitoba en 1993. Il pratique le droit avec le cabinet Taylor McCaffrey LLP depuis 1998; il est devenu associé peu de temps après son arrivée. Ses principaux champs d'expertise touchent la défense des intérêts, notamment en droit de la famille et dans d'autres domaines de spécialité, ainsi que la médiation familiale et l'arbitrage. M. Pinsky a mené à bien trois mandats pour le Tribunal d'arbitrage des droits de la personne. Il fait également partie de l'équipe de direction de l'Association du Barreau canadien (Section du droit de la famille); est cofondateur, directeur et président de l'institut juridique manitobain d'arbitrage et de médiation de la famille (FAML); et est cofondateur et coprésident du cours d'arbitrage en droit de la famille au Canada (*National Family Law Arbitration Course*). En outre, il a siégé bénévolement dans plusieurs conseils et a été intervenant, présentateur et conférencier invité dans diverses universités au fil des ans.

M. Grant Andrew Stefanson a été admis au Barreau du Manitoba en 1993. Il s'est joint à MLT Aikins LLP en 2017 à titre d'associé. Sa pratique est axée sur le contentieux commercial, le droit des affaires, le droit de l'emploi et le droit autochtone. L'expert le considère comme un chef de file en matière de pratique du contentieux commercial. M. Stefanson est aussi expert en droit de la pharmacie; il a d'ailleurs été récompensé en 2019 par Pharmacists Manitoba, qui lui a attribué le Ruban Insurance Friend of Pharmacy Award. Depuis 2013, il est membre du comité de discipline de la Société du Barreau du Manitoba. Il accompagne également les équipes de la faculté de droit Robson Hall qui participent à la Hockey Arbitration Competition of Canada. Pour finir, M. Stefanson est membre du conseil d'administration de la Société d'assurance publique du Manitoba et il préside le comité de gouvernance et des ressources humaines.

M^{me} Christine Ria Van Cauwenberghe est à la tête de la planification financière chez IG Gestion de patrimoine. Elle a décroché un baccalauréat spécialisé en commerce et un baccalauréat en droit à l'Université du Manitoba. Son admission au Barreau du Manitoba remonte à 1995. Avant de se joindre à IG Gestion de patrimoine, en 2001, elle a fait un stage et a pratiqué le droit fiscal chez Thompson Dorfman Sweatman LLP. Son domaine de pratique principal est la planification fiscale et successorale des particuliers, ce qui comprend la fiducie, la planification liée au handicap, les dons de charité et les biens familiaux. Elle est également praticienne en matière de fiducie et de succession de même que planificatrice financière agréée. En 2018, M^{me} Van Cauwenberghe a reçu un prix du fondateur de la Society of Trust and Estate Practitioners, une organisation internationale installée à Londres, au Royaume-Uni. Qui plus est, elle est l'auteure du livre *Wealth Planning Strategies for Canadians* (17^e édition), un manuel de référence pour les avocats, les comptables et les planificateurs financiers dont la pratique est axée sur la planification fiscale et successorale.

M. Michael A. Conner a été admis au Barreau du Manitoba en 1997. Il est sous-procureur général adjoint à Justice Manitoba. Dans ses fonctions d'avocat général, à partir de 2013, et

de directeur de la Section du droit constitutionnel, depuis 2021, M. Conner a joué un rôle moteur et a nourri une culture de professionnalisme, de compétence et standards éthiques élevés. Il possède une vaste expérience et des connaissances solides des questions de justice constitutionnelle, criminelle, civile et autochtone. Il a siégé au Groupe de travail interministériel sur les consultations entre la Couronne et les collectivités autochtones du gouvernement manitobain. De plus, le ministre de la Justice l'a nommé au Comité des règles de la Cour du Banc du Roi du Manitoba en 2014. M. Conner a été chargé de cours à temps partiel à la faculté Robson Hall, où il a enseigné les procédures de recours. Il a en outre fait des présentations à la Société du Barreau du Manitoba, à l'Association du Barreau du Manitoba et à l'occasion des conférences Pitblado. Anciennement coprésident de la Section du droit constitutionnel et des droits de la personne de l'Association du Barreau du Manitoba, M. Conner a commencé sa carrière comme auxiliaire juridique à la Cour suprême du Canada et a obtenu une maîtrise en droit de l'Université de Cambridge. Il est membre du comité directeur de l'accès à la justice du Manitoba et siège au conseil d'administration de l'organisme Habitat for Humanity Manitoba.

M. David Earl Swayze a été admis au Barreau du Manitoba en 1998. Il agit à titre d'associé de Meighen Haddad LLP depuis 2002 et a pratiqué en qualité d'avocat adjoint de 1998 à 2002. Il axe sa pratique sur le droit du travail et de l'emploi, le droit administratif, les droits de la personne, le contentieux des affaires civiles, le droit de la propriété intellectuelle et le droit de la vie privée. M. Swayze a assuré la présidence de la Société du Barreau du Manitoba de 2013 à 2014 et a joué le rôle de représentant manitobain de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada de 2014 à 2020. Depuis 2014, il siège également aux comités d'investissement et de discipline de la Société du Barreau du Manitoba. Enfin, M. Swayze a été président du Comité permanent sur le Code type de déontologie professionnelle de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada de 2018 à 2021.

M^{me} Sarah Ann Inness a été admise au Barreau du Manitoba en 1999. Elle est associée chez Campbell Gunn Inness Seib depuis 2007. M^{me} Inness est chargée de cours à temps partiel à la faculté de droit de l'Université du Manitoba; elle a enseigné les procédures et le droit criminels (2015 à 2017) et donne un cours d'introduction à la plaidoirie (2017 à aujourd'hui). Elle a été lauréate d'un prix de reconnaissance de la Criminal Defence Lawyers Association of Manitoba en 2020. En juin 2022, elle a animé un balado pour l'Institut canadien d'administration de la justice. Enfin, depuis juillet 2022, M^{me} Inness est membre du corps enseignant du Colloque national sur le droit criminel.

M^{me} Lisa Junio Stiver a été admise au Barreau du Manitoba en 1999. Elle travaille pour le cabinet Thompson Dorfman Sweatman LLP. Sa pratique est orientée sur le droit corporatif et commercial, et plus particulièrement sur le transfert, la location et le financement de biens immobiliers à usage commercial, et sur le droit de l'approvisionnement public. M^{me} Stiver assure la défense d'une liste diversifiée de prêteurs des quatre coins du Canada dans le cadre d'opérations de financement par prêteur garanti pour des propriétaires manitobains. Membre

du comité de gestion de Thompson Dorfman Sweatman LLP depuis 2017, elle en assure maintenant la présidence. Elle est également présidente du groupe de pratique en droit des affaires du cabinet et siège à son comité étudiant depuis 2008. Enfin, M^{me} Stiver s'est vu attribuer en 2011 le prix Rising Stars de Lexpert, qui est décerné aux avocats et avocates réputés de moins de 40 ans.

M^{me} Rekha Nadine Malaviya a été admise au Barreau du Manitoba en 2001. Elle est avocate générale pour Justice Manitoba et ancienne procureure principale de la Couronne à la Section des appels de Justice Manitoba (2011 à 2019). Depuis 2015, M^{me} Malaviya est responsable de surveiller et d'administrer la Section des appels et son personnel. Elle est aussi enseignante à la faculté de justice pénale de l'Université de Winnipeg depuis plusieurs années. Elle est d'ailleurs en train d'élaborer et de présenter un cours obligatoire de deuxième année universitaire ainsi qu'un cours de spécialisation avancé de quatrième année en droit criminel. M^{me} Malaviya est membre extraordinaire du comité de liaison juridique et professionnel de la Cour du Banc du Roi et modératrice de même que contributrice pour son groupe de soutien.

M^{me} Priscilla Sternat-Mclvor a été admise au Barreau du Manitoba en 2002. Elle est cofondatrice de la Sternat Manaigre Law Corporation, un des rares cabinets d'avocats autochtones au Manitoba. M^{me} Sternat-Mclvor est une Ojibwée de la Première Nation de Sandy Bay. Elle possède plus de 20 ans d'expérience juridique dans les domaines du droit de la famille, des testaments et des successions, de la protection de l'enfant et du droit immobilier. Pour terminer, elle siège volontairement aux conseils d'administration des organismes Neecheewam Inc., Ikwe Widdjiitiwin et CommUNITY204.

M^{me} Sofia Mirza a été admise au Barreau du Manitoba en 2004. Elle est associée chez Fillmore Riley LLP. À sa première année en tant qu'avocate adjointe, M^{me} Mirza a mis en service le département du droit de l'immigration chez Fillmore Riley LLP, en plus d'y établir depuis peu sa spécialité du sport professionnel et du divertissement. En effet, le cabinet représentait deux équipes sportives professionnelles en 2019. Grâce à elle, ce nombre est passé à plus de vingt en 2021, et c'est sans compter les trois ligues sportives professionnelles. M^{me} Mirza a reçu de nombreuses distinctions en science, en communications, en karaté, en musique et en droit, domaines dans lesquels elle s'est illustrée à l'échelle nationale. Entre autres, elle a représenté Équipe Canada en karaté au Panama, où elle a remporté une médaille d'argent et une de bronze en 2018. En plus d'avoir été nommée avocate de l'année 2022 en droit de l'immigration par Best Lawyers à la suite d'un vote par ses pairs, elle a reçu un prix d'excellence en 2020 de la Section du droit de l'immigration de l'Association du Barreau canadien pour les possibilités de perfectionnement professionnel qu'elle a apportées à la Section. Récemment, M^{me} Mirza a également été nommée à la Régie des alcools, des jeux et du cannabis du Manitoba. En outre, elle siège aux conseils d'administration et aux comités de gouvernance de la division de Centraide de Winnipeg ainsi que de la Winnipeg Chamber of Commerce. Le comité de gouvernance de cette dernière lui a d'ailleurs attribué le prix de la directrice de l'année pour sa contribution volontaire remarquable en 2021-2022.